



Au profit de l'Église.

Notre-Dame du Folgoat

SALAÜN AR FOL — MIRACLE DU LYS

SPLendeur — DÉCADENCE

RENAISSANCE

DÉVOTION SPÉCIALE — FÊTES — INDULGENCES

ABBEVILLE

IMPRIMERIE F. PAILLART

1913

Je déclare qu'en rapportant dans cet écrit des faits extraordinaires et qui paraissent miraculeux, et qu'en donnant au pauvre Salaün le nom de Bienheureux, je n'entends le faire qu'au sens et dans la mesure autorisés par les décrets du pape Urbain VIII.

L. C. chan. h.

Nihil obstat :

Y. LE ROY,
Can. tit., censor.

Imprimatur :

Corisopiti, die 11 augusti 1913.

A. COGNEAU,
Vic. Gén.



Document numérisé en 2021

AUX PÈLERINS

Le Folgoat a été l'objet de diverses publications. Dès 1634 parut à Morlaix le dévot pèlerinage du Folgoat, avec le sommaire des pardons et indulgences concédées à cette sainte chapelle.

En 1837, « dans les vies des saints de la Bretagne Armorique », M. de Kerdanet fit réimprimer cet ouvrage du P. Cyrille Le Pennec, et y ajouta une précieuse « Notice », fruit de patientes recherches. Il ne tarda pas à publier une brochure complémentaire : « N.-D. du Folgoët et ses environs ».

En 1852, M. de Coëtlogon, par ses « Dessins, histoire et description de N.-D. du Folgoat » révéla les richesses artistiques du célèbre sanctuaire.

En 1860, MM. de Courcy, dans une courte et substantielle *Notice*, se sont faits les hérauts de N.-D. et ont éloquemment réclamé la restauration de l'église et le rétablissement des pèlerinages.

L'année du Couronnement, une humble brochure de propagande, « Notre Dame du Folgoat », résuma les travaux précédents pour faire aimer de plus en plus la « Bonne Mère des Léonards ».

Vingt-cinq ans se sont écoulés. Un « congrès marial » célébrera, le 8 septembre prochain, les grandeurs de Marie, surtout telle qu'elle est honorée au Folgoat, et l'opuscule, réédité, va être encore le héraut de Notre-Dame.

Il a l'honneur d'avoir un dessin de M. Ch. Chaussepied, architecte des monuments historiques, une reproduction de « Salaün mourant de Yan' Dargent, et de reparaître sur les instances de M. le chanoine Abgrall, l'auteur du « Livre d'or des églises de Bretagne ».

Puisse-t-il aider à faire connaître la Douce Vierge !



*O bienheureux Salaün,
consolé, à l'heure de votre mort,
par la douce Vierge,
intercédez pour nous au moment suprême.*

Notre-Dame du Folgoat

SALAÜN AR FOLL

Si nous nous reportions à cinq siècles et demi en arrière, vers 1330, les environs de Lesneven nous paraîtraient bien différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Une grande forêt, brûlée en 1427, couvrait le pays et offrait, à quiconque aimait la solitude, des retraites profondes. Dans les desseins de Dieu, elle devait abriter un des plus dévots serviteurs de la Vierge Marie, *Salaün ar Foll*.

Salaün ou Salomon naquit au village de Kervriant, distant de Lesneven d'un kilomètre environ ; ses parents eurent bientôt la douleur de reconnaître qu'il était « innocent ». Il avait l'esprit si fermé aux choses de ce monde qu'il ne put guère apprendre que ces deux mots : *Ave, Maria*, mais il les redisait à tous moments avec la plus grande dévotion.

Ses parents étant venus à mourir, Salaün fut contraint de mendier sa vie, ne sachant aucun métier pour la gagner. Il quitta la maison paternelle, et, poussé par une inspiration divine, se retira dans la forêt de Lesneven, à l'extrémité de la paroisse de Guicquelleau, là où s'élève aujourd'hui la belle église du Folgoat.

Sa manière de vivre fut bien étrange. Pauvrement

vêtu, nu-pieds la plupart du temps, il n'eût d'autre lit que la terre froide, d'autre abri qu'un arbre tortu, d'autre nourriture qu'un peu de pain que la charité lui donnait, d'autre breuvage que l'eau de la fontaine qui coulait au pied de son arbre.

Il se rendait tous les matins à Lesneven et y entendait la messe, en répétant sa prière : « *O Maria* » ou en son langage breton : *O Introun Gwerc'hez Vari* » *O Dame Vierge Marie*.

La messe finie, il allait de porte en porte tendre la main aux personnes charitables. Ce n'était pas un importun : il se bornait à dire son pieux refrain : *O Maria*, auquel il ajoutait : « *Salaün a zrepe bara* » *Salaün* mangerait un peu de pain.

De retour à son ermitage, « il rompait son pain, le trempait dans l'eau de la fontaine et le mangeait sans autre assaisonnement que le nom de Marie. » Ce nom béni, il continuait à le chanter jusqu'au soir.

Les gens du voisinage, témoins d'une existence qui leur semblait bizarre, l'appelaient *Salaün ar Foll*, *Salaün* le Fou. Ils prenaient en pitié le pauvre « Innocent » et attribuaient à la folie ses actes de mortification et de pénitence.

Quand il gelait à pierre fendre, *Salaün* se plongeait dans la fontaine et y demeurait longtemps comme dans un bain délicieux. Il montait ensuite dans son arbre, en saisissait une branche, et, s'y balançant fortement, il chantait à pleine voix : *O Maria, o Maria*.

Le P. Cyrille, dans son gracieux récit, se plaît à montrer tout ce que ce genre de vie offrait d'avantages pour la sainteté.

Salaün aimait la solitude où l'âme trouve Dieu

plus facilement et s'élève dans un perpétuel commerce avec lui.

Pauvre, vivant d'aumônes, il estimait toutes choses de la boue pour gagner Jésus-Christ.

La pratique de la mortification donnait encore du ressort à son âme et la portait, loin de la terre, vers les régions de la beauté infinie, qu'elle contemplait amoureusement. Aussi recherchait-il avec passion les plus dures austérités. Le P. Cyrille écrit, tout ému au souvenir du misérable gîte de *Salaün* : « Pensez comme il devait être transi de froid en une telle demeure, battue des quatre vents ; couvert d'une méchante roupille rapetassée, il passait la nuit sans feu ni flamme ! »

Salaün n'en était pas moins heureux. Il est probable que bien des fois il fut rebuté par ceux auxquels il demandait l'aumône, qu'il eut à subir les taquineries des enfants ; mais au milieu de ces humiliations, il conservait sa douceur et son calme habituels. « Son visage était si doux, écrit encore le P. Cyrille, que souvent lorsqu'il mendiait son pain de porte en porte, il semblait, par son abord gracieux, ouvrir le ciel aux plus tristes et aux plus désolés. »

Un jour il fut rencontré par une bande de soldats qui l'arrêtèrent et lui demandèrent s'il était du parti de Blois ou du parti de Montfort. « Je ne suis, dit-il, ni Blois ni Montfort, je suis le serviteur de la Vierge Marie. Vive Marie ! » A ces mots, les soldats se prirent à rire et le laissèrent en toute liberté.

La Bretagne était alors en proie à la guerre civile. Deux compétiteurs, Jean de Montfort et Charles de Blois, se disputaient le trône ducal, devenu vacant par la mort de Jean III. Les prétentions des deux

seigneurs agitaient tout le pays et armaient leurs partisans. Salaün y restait bien insensible, et il se serait facilement étonné que les hommes fussent capables de s'enthousiasmer pour une autre cause que celle de la Vierge Marie.

Pendant la guerre de succession de Bretagne, on vit s'accomplir bien des prouesses. Qui ne connaît en particulier le combat des Trente ? L'histoire a enregistré ces hauts faits d'armes et a entouré d'une auréole de gloire le front de leurs auteurs. C'est à peine si elle a conservé le nom de Salaün, du pauvre Innocent, dont la sainteté sans éclat valait cependant à notre pays breton plus de bénédictions et de faveurs célestes que la valeur si admirée de ses preux ne lui apportait de gloire. Pour sûr, « si on eût cru, dit le P. Cyrille, qu'il devait devenir un grand saint et un grand serviteur de la Vierge très-admirable, on eût été plus curieux de remarquer tous les beaux traits de sa vie exemplaire. L'histoire a couvert tout cela du voile du silence, comme le vent bien souvent couvre le soleil, à son lever, de nuées épaisses, mais sur le soir le laisse voir tout lumineux et rayonnant, décochant des traits de lumière plus bénins. »

Salaün vécut 40 ans environ. Il tomba malade vers l'an 1350. Les voisins, émus de compassion, lui offrirent leur maison. Mais il ne put se résoudre à quitter sa solitude, où il avait si souvent célébré « sa bonne mère » et personne ne fut témoin de son trépas.

Sans doute, dirai-je encore ici avec le P. Cyrille, « la sainte Vierge, qui ne manque jamais à ceux qui lui sont fidèles, le consola et le récréa merveilleusement par ses caresses et aimables visites. Envi-

ronnée d'une grande clarté et accompagnée d'une troupe d'anges, elle apparut à ce pauvre Salaün, le rebut du monde, qui en resta extrêmement réjoui. Que de fois aussi le serviteur de Marie ne fut-il pas entendu chanter son refrain ordinaire : *O Maria*. Sentant bien que le cours de sa vie se terminait, il fit résonner l'écho de sa voix, pour marquer que le froid hiver était passé, et, mourant, le pauvre Innocent répétait dévotement ces divins mots : *O Maria* ».

Le premier jour de novembre, Salaün rendit son âme à Dieu. « Son visage, qui, pendant sa vie était tout terreux et défait par la pauvreté et les austérités, parut si beau et si lumineux, qu'il le disputait à la blancheur du lis et au vermillon de la rose ».

On le trouva mort près du tronc d'arbre qui l'avait abrité. Les habitants firent peu d'attention à ce qu'avait d'éclatant le visage de Salaün, et, par un dessein providentiel de Dieu, qui voulait que les mêmes lieux fussent témoins de la vie de Salaün et du grand prodige dont il devait être l'objet, ils creusèrent une fosse à l'endroit même où l'Innocent avait expiré et y déposèrent son corps sans aucune cérémonie religieuse.

LE MIRACLE. — SA CERTITUDE CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

Salaün semblait devoir être bien vite oublié, mais Dieu voulait que sa sainte mère fut glorifiée dans la personne de ce serviteur fidèle. En plein hiver, un beau lis blanc poussa sur sa tombe. « Il répandait

de toutes parts une odeur si suave, qu'il semblait renfermer tous les baumes aromatiques de l'Orient. Ce qui est plus admirable, sur chacune des feuilles de ce lis étaient écrits en lettres d'or ces mots : *O Maria.* » La Vierge donnait elle-même pour épitaphe à son serviteur la prière qu'il avait répétée toute sa vie.

Le bruit de cette merveille se répandit aussitôt dans toute la Bretagne. De tous côtés on accourut à la tombe de Salaün pour admirer le lis miraculeux, qui garda toute sa fraîcheur pendant six semaines. La curiosité publique était excitée. Pour la satisfaire, on creusa sous terre autour de la fleur. O surprise ! elle sortait de la bouche de Salaün. C'était à n'en pas douter, un témoignage éclatant de la sainteté de l'Innocent.

Le miracle du lis ne saurait être repoussé par une saine critique : il a eu lieu à une époque historique, et il est attesté par des hommes dignes de foi.

Un témoin oculaire, dom Jean de Langoueznou, abbé de Landevennec de 1344 à 1362, a écrit en latin « *Une histoire du Bienheureux Salaün* » qui débute ainsi : « A l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, moi, Dom Jean de Langoueznou, abbé de Landevennec, écris ceci. » Il fait le récit du miracle, puis continue : « J'ai été présent au miracle ci-dessus, je l'ai vu, oui, je l'ai mis par écrit en l'honneur de Dieu et de la bienheureuse Vierge Marie, et, afin que je puisse mériter d'avoir place au repos éternel avec le simple et pauvre Innocent, j'ai composé un cantique en latin pour les trépassés. » Ce cantique, c'est le « *Languentibus in Purgatorio* », qui se chante encore aux messes des morts.

L'histoire de dom Jean de Langoueznou existait encore en 1562, deux siècles après le prodige. Elle fut alors communiquée par le R. P. Rolland de Neufville, évêque de Léon, à René Benoît et à Pascal Robin, qui en firent une traduction en français. Le témoignage de ces deux auteurs ne peut être mis en doute ; une foule d'autres documents viennent le corroborer. Ainsi Messire Yves Le Grand, chanoine de St-Pol, recteur de Ploudaniel, dans ses « *Recherches sur les antiquités léonaises* » écrites vers 1472 ; Albert Le Grand, dans sa *vie des Saints*, Jean Guillerme, grand vicaire de Léon, dans sa *légende de Salaün*, ont eu entre les mains ce que j'appellerai les pièces du procès. Le P. Cyrille Le Pennec dit en propres termes : « Je jugeais mon ouvrage indigne de passer sous la presse, n'était-ce pourtant que je travaillai sur les pièces authentiques que m'en a fournies l'un des vénérables chanoines de l'église de Folgoat. » Si le temps et les révolutions ont dispersé beaucoup de ces documents précieux, il en reste encore quelques-uns. Elle existe encore la chartre octroyée par Jean V, duc de Bretagne, en 1422, pour l'érection de N.-D. du Folgoat en collégiale. Comment supposer qu'il ait pu se laisser tromper par un faux miracle, soixante-douze ans après l'événement ?

Voudrait-on révoquer en doute le miracle du lis, disent MM. de Courcy, il faudrait, comme conséquence, nier l'existence même de l'église construite en commémoration de ce prodige. La légende de Salaün explique seule le monument. Que l'on supprime la légende, et il devient impossible de trouver une raison d'être à une église bâtie à très grands frais, près d'une ville, au milieu d'un bois où rien,

avant Salaün, n'avait été de nature à attirer l'attention publique. »

Le miracle du lis inspira à tous la pensée d'élever une chapelle en l'honneur de Marie, sur le lieu même où Salaün avait vécu et était mort. Elle s'appellerait la chapelle du Fou du Bois.

¹ « Venu au monde, à l'époque où naissait Bertrand du Gesclin, enlevé au ciel, à l'époque du combat des Trente, Salaün fit moins de bruit sur la terre que le célèbre connétable ou que les braves compagnons de Beaumanoir. Son corps ne fut pas transporté en pompe royale à Saint-Denis, pour y reposer au milieu des souverains ; aucun obélisque ne rappelle sa mémoire : mais, sur son humble tombe, on a construit un monument qui fera vivre son nom dans la suite des siècles. C'est que Salaün, loin de chercher l'agitation des combats, ne demanda que le calme de la prière. Il choisit la meilleure part, et elle ne lui fut pas ôtée. »

Les historiens ne s'accordent pas sur la date précise de la construction de l'église du Folgoat. Les uns en attribuent la fondation à Jean IV, duc de Bretagne ; les autres, à Jean V seulement, parce que le premier n'en fait pas mention dans son testament, et que d'ailleurs il fut trop occupé de guerres. Ce qui est certain, c'est que l'église, dans ses grandes lignes, était terminée dès l'an 1419. Elle fut alors consacrée solennellement par l'évêque de Léon, Alain. En 1422 Jean V l'érigea en collégiale. Cet insigne bienfaiteur du Folgoat a mérité que sa statue figurât au-dessus du portique des apôtres.

L'église n'a pas été construite d'un seul jet : la

1. Notice de MM. de Courcy.

partie inférieure paraît être d'une date un peu plus ancienne. Les confréries d'ouvriers chrétiens, ces admirables bâtisseurs, qui ont élevé le Folgoat à la gloire de la Vierge Marie, ont terminé leur travail par le Portique des apôtres, le jubé et les autels. C'est dans ces chefs-d'œuvre surtout que l'admiration des connaisseurs se complait.

L'église du Folgoat, orientée comme la plupart des édifices religieux, est en forme d'équerre. Deux grandes tours, l'une de 53 mètres de haut, avec double galerie ; l'autre, inachevée et surmontée vers 1505, lors du pèlerinage de la duchesse Anne, d'un dôme renaissance, qui ne cadre nullement avec le reste du monument, ornent la façade ouest et sont reliées entre elles par une galerie à jour. Entre les deux tours, une porte à deux baies, abritée autrefois par une petite coupole, donne entrée dans l'église, que le jubé sépare en deux parties bien distinctes : la partie inférieure était destinée au peuple, la partie supérieure était réservée aux chanoines.

On y trouve cinq autels. Quatre sont en Kersanton : l'autel du Rosaire ; le maître autel au-dessus duquel s'ouvre une splendide rosace ; l'autel des Saints-Anges, et celui du cardinal de Coetivy. Le cinquième, en bois, cache un autel en pierre, qu'on a trouvé d'une trop grande simplicité pour recevoir le trône de N. D. du Folgoat. Une seconde rosace, longtemps remplacée par une maçonnerie grossière, a été reconstruite. Elle s'ouvre près de la chambre du trésor, aujourd'hui la sacristie, et retrace la scène du couronnement.

Un vrai peuple de statues animait le sanctuaire et semblait faire cortège à la Vierge du Folgoat. La statue de la Vierge, en Kersanton, a échappé aux

profanateurs de 1793. Elle a été placée sur l'autel en bois où elle reçoit les hommages des pèlerins.

Les fenêtres étaient ornées de vitraux où un enfant de Lesneven, Alain Cap, peignit d'éblouissantes figures de saints et les portraits des plus insignes bienfaiteurs de l'Eglise.

La décoration extérieure répondait à la richesse de l'intérieur. Les deux grosses tours, le campanile, de nombreux clochetons donnaient à l'édifice un aspect imposant. Les murs en étaient ornés d'une vraie dentelle de pierre, sur laquelle les artistes du moyen-âge, s'abandonnant aux caprices de leur imagination, avaient répandu à profusion mille figures bizarres.

« Le bâtiment est tout royal et magnifique », s'écrie le P. Le Pennec, et Michel Le Nobletz l'appelle, dans son pieux enthousiasme, « le temple de Salomon. »

LE FOLGOAT

DANS SA PÉRIODE DE SPLENDEUR

L'église du Folgoat, par sa magnificence, était digne de son fondateur. Elle allait être témoin, pendant deux cent cinquante ans, de magnifiques démonstrations de la foi de nos pères. Aux pèlerinages populaires, entretenus par de nombreux et éclatants miracles, succédaient les pieuses visites des princes et des seigneurs.

Jean V, duc de Bretagne, établit au Folgoat une *collégiale*, c'est-à-dire un corps de chanoines chargés de prier plus particulièrement pour son peuple et pour lui. Une inscription, placée à droite de la porte

principale, rappelle cette fondation, que le duc assura par six lettres patentes.

Ses successeurs, François I^{er}, Pierre II, Arthur de Richemont, François II, témoignèrent en plus d'une circonstance leur vénération pour le Folgoat. Mais Anne de Bretagne se distingua entre tous pour sa dévotion à ce sanctuaire. Epouse de Charles VIII, puis de Louis XII, la « Bretonne » n'oublia pas, sur le trône de France, son premier pays et la Vierge du Folgoat. En 1499 elle vint la prier de bénir son mariage avec Louis XII ; six ans plus tard, elle fit au Folgoat un second pèlerinage. Le roi ayant été malade, Anne de Bretagne avait intéressé « la Vierge bretonne par excellence » à la guérison de son époux et l'avait obtenue. C'est pour remercier Notre-Dame de cette faveur qu'elle se rendit de nouveau au Folgoat. Elle y fonda des messes comme souvenir de ce pèlerinage, augmenta le nombre des chanoines et fit don d'une croix de procession, d'un calice en or et de ses deux robes de noce, l'une de damas blanc, l'autre de drap d'or, qui furent transformées en chapes.

Sa fille, Claude de France, n'eut garde d'oublier le Folgoat. Devenue reine de France, elle y conduisit son époux, François I^{er}.

Henri II, par dévotion spéciale à N.-D., établit au Folgoat une confrérie de l'un et de l'autre sexe, dont il voulut être le patron, et pourvut abondamment aux besoins du culte.

Pendant les guerres de religion, les partisans de Henri IV, aussi bien que les Ligueurs, respectèrent l'église. Le duc de Mercœur, le chef de la Ligue en Bretagne, s'en déclara le défenseur ; René de Rieux, gouverneur de Brest pour Henri IV, lui fit don d'un

tableau encadré d'or, d'une statue de la Vierge et d'une chapelle en argent. Sa femme, Suzanne de St-Melaine, demanda, avant de mourir, que son cœur fut déposé dans l'église du Folgoat. Henri IV confirma tous les privilèges accordés par ses prédécesseurs au pieux sanctuaire. Anne d'Autriche attribua à l'intercession de Notre-Dame du Folgoat la naissance de son fils aîné, qui devint Louis XIV.

Les seigneurs bretons ne se laissèrent pas vaincre en générosité par les ducs de Bretagne et les rois de France. Citons, entre autres, les princes de Léon et de Rohan, les seigneurs du Penhoat, du Châtel, de Carman, de Penmarc'h, de Poulpry, de Kergoff, de Kernaou, etc. Leurs armées avaient été enchassées dans les murs. Le vandalisme révolutionnaire les a brisées. Le cardinal de Coëtiivy, qui appartenait à une des plus illustres familles de la Bretagne, offrit à Notre-Dame l'autel placé en face de la sacristie et le consacra lui-même. Il aurait désiré que son corps reposât auprès de cet autel. Le vœu du cardinal n'a pas été exaucé. Son tombeau est à Rome dans l'église de Ste-Praxède.

Le longue liste de bienfaiteurs du Folgoat ne comprend pas seulement des noms historiques. La reconnaissance a inscrit à côté de ces noms ceux d'humbles familles, comme les Quiniou, les Miorcec, les Moal, les Mescouez, les Boulc'h, etc.

Tant de libéralités nous donnent la mesure de l'enthousiasme qui attirait toutes les classes de la société vers le Folgoat. Les pèlerinages y étaient continuels, et l'on peut juger du nombre des pèlerins par celui des chanoines chargés du service religieux. Il fut d'abord de six. Il fallut bientôt le porter à neuf.

L'éclat et la magnificence des cérémonies religieuses aux jours des fêtes de Notre-Dame étaient pour les fidèles un attrait nouveau. Ils accouraient de toutes parts pour assister à une messe solennelle, où figuraient les chanoines vêtus de riches ornements, entourés de chantres et de choristes choisis, où de grandes orgues faisaient entendre leur voix puissante.

Bien que le Folgoat ait conservé de beaux restes de sa splendeur passée, on ne saurait avoir, en les contemplant, qu'une idée bien incomplète de l'édifice jusqu'au XVIII^e siècle. L'église était entourée de vastes bâtiments dépendant de la collégiale. Les chanoines, les prêtres qui leur servaient d'auxiliaires, les chantres et les choristes y résidaient.

A la tête de la collégiale était le doyen, dont les ducs de Bretagne s'étaient réservé la présentation. Il avait pleine juridiction dans la communauté. Les ducs de Bretagne l'avaient établi comme le seigneur du lieu. Aucun marchand ne pouvait étaler sur la grande place sans son autorisation; mais, pour répondre au désir des ducs, il ne prélevait sur les marchandises aucun droit. S'il avait à réprimer quelque désordre, il faisait appel aux seigneurs de Coatjunval, qui s'étaient constitués les « archers du Folgoat ».

Dès les premiers temps de sa fondation, le Folgoat devint le principal centre religieux de la Bretagne et mérita d'être appelé « *Urbs Mariana* » la ville de Marie. La dévotion de nos pères était entretenue par les nombreux et éclatants miracles qui s'y accomplissaient. Aussi, dans toutes les calamités publiques, s'empressait-on de recourir à la Vierge du Folgoat.

En 1597, la peste ravageait le pays du Léon. A Morlaix, 1.300 personnes avaient déjà succombé. Dans cette extrémité, l'évêque de Léon, Rolland de Neuville, fit vœu de venir en pèlerinage au Folgoat, si le fléau cessait. Depuis ce moment, il n'y eut plus une seule victime à St-Pol et dans les six paroisses environnantes, et le mal disparut promptement dans le reste du diocèse. Le pieux évêque se mit en devoir de remplir sa promesse. Il se rendit au Folgoat suivi d'une foule immense; puis il ordonna qu'une procession solennelle se ferait tous les ans le 15 août dans toutes les paroisses du Léon, en souvenir de la miséricordieuse intercession de Marie. Deux images en cire, représentant en relief la ville de St-Pol et la ville de Morlaix, furent déposées dans le sanctuaire pour attester le miracle.

En 1627 les habitants de Plouescat, également éprouvés par la peste, eurent recours à la même intercession et virent leur confiance récompensée par la cessation assez rapide du fléau.

Le culte des morts s'associe naturellement au culte de Marie, que la Foi nous représente comme la meilleure consolatrice des âmes retenues dans les flammes du Purgatoire par la justice divine. Au Folgoat ce culte a peut-être son origine dans une tradition locale. La légende place la mort de Salaün au 1^{er} novembre, c'est-à-dire au jour où l'Eglise catholique prie plus spécialement pour les défunts. Cette coïncidence dut frapper les fidèles et déterminer la double dévotion qui existe au Folgoat de temps immémorial, la dévotion à Marie et le culte des morts.

C'est pour y répondre que dom Jean de Langoueznou composa peu après la mort de Salaün le

« *Languentibus in Purgatorio* ». « Non seulement ce motet se chante encore, disent MM. de Courcy, à l'office des Morts dans toute la Bretagne, mais il est connu à l'autre extrémité de la France, aux pieds des Alpes et sur les bords de la Méditerranée. Dans les diocèses de Marseille, de Digne et de Fréjus, les confréries de pénitents entonnent : « *Languentibus in Purgatorio* » au retour de tous les convois funèbres; et en répétant avec eux, à la fin de chaque verset, l'invocation *O Maria!* nous nous sommes souvent rappelé le bienheureux Salaün, qui disait aussi *O Maria!* sur la terre, avant de le chanter éternellement dans le ciel. » Le pape Jules III, en accordant au Folgoat les indulgences attachées à la visite des sept basiliques de Rome, encouragea cette dévotion. « Privilège, dit-il, dans sa bulle, de délivrer une âme du purgatoire à chaque messe des morts, célébrée le lundi ».

Ces précieux encouragements engagèrent un grand nombre de fidèles à venir prier au Folgoat pour les défunts et à s'y assurer des prières pour eux-mêmes après leur mort. Nous lisons que le 15 août 1512 un service solennel fut célébré dans la chapelle de N.-D. pour Henri de Porsmoguer et les glorieuses victimes de la « *Cordelière* ¹. »

1. Les Anglais ravageaient nos côtes. Henri de Porsmoguer, né à Plouarzel, résolut de les châtier. Avec une flotte quatre fois moindre, il attaqua les ennemis à la hauteur du cap Saint-Mathieu. Un instant il céda devant le nombre, mais pour recommencer bientôt le combat. « Le choc, dit M. Saullay de l'Aistre, est rude. Le capitaine breton, après avoir coulé bas plusieurs vaisseaux, semble demander à un duel suprême de fixer la fortune du combat; il s'acharne sur le vaisseau-amiral ennemi, la *Régente*; il s'y cramponne. Dans la boucherie d'un terrible abordage, des pièces d'artifice pleuvent du navire anglais sur la *Cordelière*. La *Régente* s'efforce alors

En 1720, la famille de Pontcallec y établit une messe de fondation, pour le repos de l'âme du marquis de Pontcallec, décapité à Nantes, à l'âge 21 ans, comme coupable d'avoir défendu trop énergiquement les franchises de la Bretagne.

Un usage qui existe encore au Folgoat atteste le développement que le culte des morts y avait pris : tous les lundis, une procession se fait dans l'église au chant du *Libera*.

LE FOLGOAT DANS SA PÉRIODE DE DÉCADENCE

En 1681, Louis XIV confia le soin de former des aumôniers de marine à des prêtres séculiers. Pour leur procurer, à proximité de Brest, un local convenable, il supprima la collégiale au Folgoat, en affecta tous les revenus à l'entretien du nouveau séminaire, et chargea les Directeurs, qui remplaçaient les chanoines, de desservir la chapelle.

Monsieur Madec, recteur de Lannilis, fut nommé « supérieur du séminaire royal de l'église et sainte chapelle de N.-D. du Folgoat ». Il renonça bientôt à cet honneur pour se faire missionnaire.

La direction du séminaire fut alors confiée aux jésuites, qui la conservèrent jusqu'à leur expulsion de France, en 1762. Ces religieux obtinrent de Louis

de se séparer de son redoutable adversaire, mais en vain ! Tout couvert de feu, le chevalier breton suit la *Régente*, il la rejoint ; il la serre de nouveau ; il veut que l'ennemi s'abîme dans le même gouffre que lui ! Et quand les flammes mutuelles dévorent ensemble les deux navires, il s'élance tout armé dans les flots. »

Un navire français, le *Primauguet*, porte encore aujourd'hui, mais défigurée, le nom de notre vaillant compatriote.

XIV l'autorisation de transférer le séminaire à Brest, et confièrent le service de la chapelle à quatre Récollets de Lesneven. Pour eux, le Folgoat avait changé de destination. Ce n'était plus un pèlerinage, mais une sorte de « bénéfice » dont les revenus, provenant des nombreuses fondations pieuses, devaient servir à l'entretien de leur séminaire de Brest.

Alors commence la période de décadence du Folgoat. La chapelle fut négligée ; les réparations en furent faites trop économiquement. On vit comme conséquence diminuer le nombre de pèlerins que n'attiraient plus les splendeurs du culte. Pour comble de malheur, en 1708, un incendie, dû à l'imprudence d'un armurier qui restaurait les soufflets d'orgue, défigura complètement l'édifice. La toiture, en s'affaissant, fit céder les voûtes, dont la chute occasionna d'affreux dégâts. Quand, douze ans plus tard, on se décida à une restauration, on négligea de relever les voûtes, de rétablir les galeries. On se contenta, à la place de l'élégante toiture brisée, d'une insignifiante couverture plate. Grâce à l'administration des Beaux-Arts, elle a disparu.

Après l'expulsion des Jésuites, les bâtiments de l'ancienne collégiale reçurent une nouvelle destination ; ils servirent de maison de santé pour les troupes du roi. Quant aux revenus de la chapelle, un économe en eut l'administration, et la chapelle continua à être desservie par les Récollets.

La Révolution acheva de ruiner le Folgoat. Les ornements, les vases sacrés, tous les objets précieux furent enlevés ; les archives, les livres, les manuscrits furent vendus à l'encan ; les six cloches, dont l'une pesait neuf mille livres, furent fondues. On mutila

les statues, on brisa à coups de marteau une partie de la décoration extérieure. La folie des démolisseurs fut poussée à ce point que l'acquéreur de la chapelle paya neuf cents livres pour en faire disparaître ce qui pouvait le mieux rappeler l'époque de sa fondation. L'ouvrier chargé de cette triste besogne s'en prit particulièrement aux écussons; il les arracha des murs ou n'en laissa subsister que le champ. La chapelle, l'ancienne collégiale, l'hôtel des Pèlerins, tous les biens-fonds, mis aux enchères, furent adjugés à des prix dérisoires. La chapelle ne coûta à son acquéreur, qui, hâtons-nous de le dire, était un étranger, que onze mille livres. Il la revendit en 1794 à un ancien fripier de Brest, Anquetil.

Entre les mains du nouvel acquéreur, elle fut successivement caserne, magasin, grange, écurie. Elle servit même, dans les jours les plus néfastes de la Révolution, de temple à la Déesse Raison.

Cambry visita le Folgoat à cette époque. « L'antiquaire philosophe, dit à ce sujet M. de Courcy, se désolait de contempler tant de ruines, et de compter jusqu'à douze têtes de statues de saints dans la fontaine de Salaün, pendant qu'on enterrait çà et là d'autres pieuses images de pierres mutilées, pour s'en débarrasser. Que doit donc ressentir le chétien à la pensée de tant de profanations ! »

RENAISSANCE DU FOLGOAT

La statue vénérée de N.-D. avait échappé à la profanation des révolutionnaires : un paysan courageux l'avait enlevée pour la cacher dans sa demeure.

Elle y reçut en secret les hommages des pauvres cultivateurs. Quand la tourmente révolutionnaire fut passée, les habitants du Folgoat songèrent à racheter la chapelle. Anquetil se montrant peu accommodant, ils durent se contenter de la prendre à loyer. Le marché conclu, le premier soin fut de rétablir dans son ancien sanctuaire celle qui en était la Reine. Le 8 septembre 1808, N.-D. du Folgoat fut reportée en triomphe de l'église de Guicquelleau qui l'avait abritée pendant quelques années. L'émotion fut bien vive, quand le pieux cortège, arrivé à la chapelle, exprima sa joie et sa reconnaissance par le chant du *Te Deum*.

Ces démonstrations de la Foi déplurent-elles à Anquetil, ou bien pensa-t-il seulement à faire de plus beaux profits, nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, il annonça qu'il allait démolir l'église pour en vendre les matériaux, si on ne l'achetait pas immédiatement au prix de dix mille francs. Douze fidèles se cotisèrent aussitôt, payèrent au fripier les dix mille francs et devinrent propriétaires de la chapelle. Ils s'empressèrent d'en faire don à la commune de Guicquelleau. La somme, versée par eux à Anquetil, leur fut, il est vrai, emboursée plus tard. Leurs noms n'en méritent pas moins d'être conservés parmi ceux des plus insignes bienfaiteurs du Folgoat, les voici :

Anne Le Gall et François Le Gall ; Hervé Le Goff ; François Uguen, instituteur ; Marie-Anne André ; Guillaume Loaëc ; Jean Arzur ; Jean Toutous ; Jean Gac ; Yves Laot ; Guillaume Kerbrat de Coatjunval et Gabriel Abjean, maire de Ploudaniel.

La chapelle de N.-D. continua à dépendre de la paroisse de Guicquelleau jusqu'en 1829, où un

décret royal supprima la paroisse de Guicquelleau et la transféra au Folgoat.

Le premier recteur de la paroisse du Folgoat fut Alain Le Scornet. Il s'occupa à faire les réparations les plus urgentes.

Jacques Calvez, qui lui succéda en 1837, eut à cœur de répandre à nouveau la dévotion à N-D. et il composa à cet effet des brochures et des cantiques.

C'est à M. La Haye, recteur de 1859 à 1882, que sont dues les premières restaurations sérieuses du Folgoat. Il fit enlever le badigeon en lait de chaux, consolida les fenêtres, refit les voûtes, le pavé. Son goût très sûr l'a guidé dans ce travail délicat ; son pieux et ardent amour de la Vierge l'a soutenu dans les difficultés de l'entreprise. Il y a consacré toutes ses ressources, et vingt-deux ans de sa vie. Pour les derniers travaux il fut aidé par M. Le Gueranic, l'heureux architecte de tant d'églises bretonnes. Constatant dans le « Journal de son rectorat » les résultats obtenus, il peut écrire : « Mes désirs sont réalisés, grâce à notre douce et bonne Dame du Folgoat. A elle et à elle seule tout l'honneur, comme à Dieu toute la gloire. »

M. Alain-Christophe Couloigner commença par donner une vive impulsion à la piété des paroissiens et des pèlerins : le nombre des communions augmenta de façon remarquable. Le côté artistique et matériel fut loin d'être négligé. L'ancien hôtel des Pèlerins, adroitement restauré, devint presbytère ; la rosace en ruine du côté sud fut restaurée. Le grand pèlerinage de 1886 amena en 1888 le couronnement de la Patronne du Léon. Tel est de 1882 à 1892 le bilan de ce fécond rectorat.

M. Yves-Guillaume Cuillandre, en son ministère de huit années, développa l'œuvre des pèlerinages. Les stalles du chœur furent refaites, le monument de Monseigneur Freppel, érigé.

La restauration extérieure se continua sous le rectorat de M. Jean-Marie Le Gall, curé actuel de Taulé. Jamais les manifestations pieuses n'eurent plus d'éclat : réunions d'hommes, pèlerinage de petits enfants, le bourg du Folgoat ne désemptit pas.

Les témoins du premier pèlerinage d'enfants en ont gardé un souvenir ineffaçable. L'un d'eux rappelait devant moi ce détail touchant : comme tout ce qu'il y avait de chars-à-bancs et de véhicules avait été employé, de pauvres mères de famille n'hésitèrent pas à entasser leurs chers petits dans des brouettes à claire-voie et à les transporter ainsi, l'espace de quatre à cinq lieues, pour que eux aussi, comme les plus fortunés, fussent bénis par la bonne Vierge.

M. Jean François Breton, comme recteur, n'y fit qu'une apparition de quelques mois, le temps d'y laisser son cœur.

Depuis 1910 M. Jean Le Pape a la charge à la fois lourde et douce de présider aux destinées du célèbre sanctuaire. L'œuvre d'embellissement avance toujours, le concours de pèlerins demande de plus en plus d'activité. Déjà, depuis de longues années, on désirait, pour ces grandes démonstrations de foi, une chapelle extérieure. Le *Congrès marial* fixé au Folgoat pour le 8 septembre 1913 en a fait sentir davantage le besoin. M. Ch. Chaussepied, architecte des monuments historiques, correspondant du ministère des Beaux-Arts, s'est mis à l'œuvre, et vous en verrez, aux fêtes prochaines, les grandes

lignes déjà réalisées. Espérons que les ressources nécessaires ne feront pas défaut et que la générosité des fidèles envers la Sainte Vierge ne se démentira pas.

CARACTÉRISTIQUE DE LA DÉVOTION ET DES FÊTES AU FOLGOAT

La raison d'être du magnifique sanctuaire dont, à grands traits, nous avons esquissé l'histoire, c'est la dévotion, le salut à la Sainte Vierge.

Salaün ar Foll, salaün l'Innocent n'a rien autre chose au cœur. Nuit et jour, jusqu'à son dernier souffle, le nom de Marie est sur ses lèvres. Quand il mendie son pain, le mange au bord de la limpide fontaine ; quand il se baigne ou se balance aux branches de son arbre creux ; quand il est arrêté par les soldats, sa langue articule les mêmes douces syllabes, le même appel à la mère de Jésus. C'est sa façon à lui, toujours unique, de la vénérer.

Elle plut à la Bonne Vierge, puisque, sur les pétales du lis, qui, après sa mort, germé de sa bouche, poussa sur sa tombe, les mêmes paroles se trouvèrent écrites en lettres d'or.

L'humble chapelle élevée par les villageois, ou la magnifique basilique que Monseigneur Freppel a qualifiée de « gigantesque ave Maria en dentelle de pierre » traduisent la même pensée, le même ardent désir de saluer Marie.

Le concours de la foule, à cinq à six lieues à la ronde, des pèlerins étrangers, n'a jamais eu d'autre signification : tous lui adressent le salut de « Salaün ar Foll. »

Inconsciemment peut-être, mais à coup sûr, le ministère des Beaux-Arts, en contribuant si généreusement à l'entretien et aux réparations de l'antique église, perpétue la même idée, et s'associe, lui aussi, au culte rendu à la Reine des Cieux.

Est-ce parce que Salaün mourut le 1^{er} novembre, veille de la Fête des morts ? ou parce que à la miséricordieuse Bonté de la Mère du Christ les Fidèles ne peuvent s'empêcher de joindre le souvenir ému des Trépassés ? Toujours est-il qu'à la dévotion provoquée envers Marie par son humble serviteur, fut unie, dès le premier jour et de façon indélébile, la pitié pour les Défunts. Le *Languentibus in Purgatorio* de dom Jean de Langoueznou, en est la touchante et printanière expression. Dans ce lieu béni, on n'invoquera jamais Marie sans penser aux âmes du Purgatoire. Tous les lundis, ce sera fête pour elles, attendu que ce jour on redouble de prières. Quantité de fondations seront faites dans ce but. Aujourd'hui encore, bien qu'elles aient disparu à la suite de la tourmente révolutionnaire et de l'odieuse spoliation, pratiquée à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, un service est chanté, chaque lundi, pour ceux qui souffrent, et, au chant du Libera, une procession est organisée à l'intérieur de l'incomparable monument qu'est devenue la tombe de Salaün (« l'Innocent. »)

Beaucoup de messes sont recommandées à cette intention, et, dans la catholique paroisse de Ploudaniel, peu de personnes passent de vie à trépas sans que, le lundi suivant, à l'autel de N. D. le saint sacrifice ne soit offert pour elles.

Au Folgoat, pour honorer la sainte Vierge, les

profanes se contentent des prières ordinaires, mais ceux du pays, les initiés les accompagnent de *stations spéciales*. A l'entrée du bourg, à la Croix Rouge, devant la façade principale, la croix du cardinal de Coëtivy, la fontaine miraculeuse, et même à une autre source qui se trouve derrière l'hôtel de la duchesse Anne, on s'agenouille et l'on prie. Dès que l'on pénètre à l'église, on rend les mêmes honneurs, puis l'on visite successivement les cinq autels du fond, les deux qu'abrite le Jubé, celui des fonts baptismaux, en recommandant à la Bonne Mère compatissante les personnes que l'on aime et qui auraient besoin de grâces spéciales.

Toute l'année, vous voyez ainsi des pèlerins défiler pieusement, mais il est une époque et des fêtes privilégiées.

Le *Mois de Mai* est incomparable par la dévotion des *Cinq Dimanches*. Chacun de ces jours, et au besoin pour atteindre ce nombre on y comprend le premier dimanche de juin, il y a foule au Folgoat, et vous pouvez voir ce que décrit si bien M. La Haye dans son « Journal » :

« Dès la pointe du jour, sur tous les chemins, des hommes et des femmes de tout âge et de toute condition ; tous, le chapelet à la main ; plusieurs, les pieds nus et quelques-uns en corps de chemise, mais observant toujours une décence parfaite. Dès qu'ils ont accompli les diverses stations indiquées par la coutume à leur vive piété, ils s'en retournent chez eux pour entendre la messe quand ils ne peuvent y assister au Folgoat. »

Ce spectacle, j'en ai été bien souvent édifié. Le bon recteur ajoute : « Pendant ces jours, aucune réunion, aucun spectacle profane, rien que la piété

n'attend au Folgoat les pèlerins. Ce n'est pas seulement le matin de bonne heure ; jusqu'au soir de ces heureux dimanches, on voit venir, hommes et femmes pour chercher, auprès de la consolatrice du B. Salaün, un remède à leurs peines et à leurs anxiétés. »

« Ce n'est pas assez : les enfants, les petits enfants jusqu'aux nourrissons à la mamelle sont conduits en foule et du Folgoat et de Lesneven, Ploudaniel et Kernonez, pendant ce mois pour être mis sous la protection de N. D. du Folgoat. Chaque vendredi du mois de mai est le jour que la coutume a consacré à cette dévotion. »

Le *jeudi*, tout naturellement, est devenue la journée spéciale des enfants des écoles, et par toutes les routes défilent les caravanes joyeuses.

A quelle époque remontent les *cinq dimanches* et les *stations* ? « Cette dévotion, explique le docteur M. La Haye, très-antérieure à l'établissement de ce qu'on appelle le « Mois de Marie » et qui s'en distingue essentiellement, remonte, au Folgoat, à un passé immémorial. Aussi loin que les souvenirs peuvent nous transporter — et nous avons le témoignage d'une dame, Marguerite Corre, veuve Quiddeler née en 1764, on a toujours vu, pendant cinq dimanches consécutifs, à partir du 1^{er} dimanche de mai, accourir un peuple nombreux de toutes les paroisses environnantes. »

Ni la Révolution, ni l'aliénation de l'église n'arrêterent cet élan de la piété. Les portes étant verrouillées ou clouées, les pèlerins baisaient le seuil.

La « Bonne mère du Folgoat. » associée à tous les événements, heureux ou malheureux de la vie de

nos aïeux, l'est également à ceux de leurs descendants. Il n'est aucun fait important qui n'ait son écho au sanctuaire béni.

Pendant la guerre franco-allemande, qui a coûté à la France tant de larmes et de sang, l'église du Folgoat devint comme le rendez-vous des parents de nos infortunés soldats et marins du pays Léonais. Lors du terrible hiver de 1870, des milliers d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants accouraient par les chemins couverts de neige, en égrenant leurs chapelets, vers le sanctuaire de Notre-Dame. Leurs prières ont sauvé de la mort un grand nombre de leurs fils et de leurs frères ; elles ont valu à ceux qui ont succombé, de mourir saintement ; elles ont enfin contribué à écarter de notre chère Bretagne l'invasion et la guerre.

Les Bretons détestent l'ingratitude. Aussi désiraient-ils témoigner à la Vierge du Folgoat, et de façon éclatante, leur reconnaissance. C'est pour répondre à ces vœux que M. La Haye organisa, le 24 mai 1873, le premier grand pèlerinage. Il fut aidé dans cette tâche par M. Le Sann, alors professeur de philosophie au collège de Lesneven et mort, depuis, curé de Bannalec. Trente mille pèlerins environ répondirent à son appel, et l'on eut le bonheur, ce jour-là, d'admirer, sur la grande place du village, le défilé de soixante-quinze processions.

En 1886, le 8 septembre, nouveau pèlerinage. M. Couloigner avait succédé à M. La Haye. Avec le concours dévoué de M. Roull, en ce moment principal du collège de Lesneven, et depuis devenu curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, il prépara un vrai triomphe à Notre-Dame. On évalua la foule à

quarante mille. Quatre-vingts processions, avec leurs croix et leurs bannières, se groupèrent autour de la vaste estrade, où M. Serré, vicaire-général, délégué de Monseigneur l'Evêque, chanta la messe. M. Quéré, curé-archiprêtre de Châteaulin, célébra, dans notre chère langue bretonne, la bonté et l'amour de Marie.

C'était réellement beau, et cependant pas assez pour la piété du saint Recteur de Notre-Dame. Il lui fallait le couronnement, et il n'eût ni paix ni repos qu'il ne l'eût obtenu. La demande qu'il adressa à Monseigneur Lamarche est le plus éloquent et le plus ardent des plaidoyers. C'est de Rome, le 17 avril 1888, que lui vint la réponse si ardemment désirée :

« Nous avons la joie de vous annoncer le couronnement de N.-D. du Folgoat. Nous savons tout le prix que vous attacherez à cette faveur. De différents côtés, on nous avait sollicité d'intéresser le Saint-Père à cette affaire, qui vous tenait tant à cœur. Vous aurez cette année même la réalisation de vos si légitimes désirs. Son Excellence, Mgr Rotelli, nonce à Paris, a été désigné par le Pape pour faire le couronnement. Cette fête, que nous pensons fixer au 8 septembre prochain, Nous la voulons belle et grande, et en même temps, Nous nous réservons de prendre les mesures nécessaires pour lui donner tout l'éclat qu'elle comporte. »

« Nous nous félicitons hautement de placer ainsi Notre épiscopat sous la protection de la Très Sainte Vierge et Nous lui demandons de se constituer Notre Gardienne, Notre Lumière et Notre Force. »

Gaiement, on se mit au travail. M. le chanoine

Rossi, l'ami de M. Couloigner, vint lui-même au Folgoat, aider aux préparatifs. M. Abgrall, architecte, dressa une immense et belle estrade. Pour que la cérémonie pût se dérouler en toute sa majesté, et pour faire place à la foule, deux champs furent ajoutés à la place, déjà si vaste.

L'église, à l'intérieur et au dehors, toutes les maisons du bourg, tout l'immense placître, étaient, dès le 6 septembre au soir, couverts d'oriflammes. Le 7, dans l'après-midi, M. Favé, curé de Plouguerneau célébrait, devant la foule déjà nombreuse accourue aux vêpres, celle qui n'avait pas dédaigné de prendre le nom de son humble serviteur et de s'appeler « Notre Dame du Fou du Bois. »

Le soir, une procession aux flambeaux se déroula et au bourg et aux environs ; tout semblait en feu, autour de la basilique élevée sur la tombe de Salaün, et longtemps dans la nuit les prières continuèrent.

Monseigneur Lamarche eut l'honneur de grouper autour de lui, pour cette fête, le cardinal Place, archevêque de Rennes ; Mgr Laouénan, archevêque de Pondichéry ; Mgr Freppel, évêque d'Anger ; Mgr Bougaud, évêque de Laval ; Mgr Bécél, évêque de Vannes ; Mgr Trégaro, évêque de Séez.

Dès minuit, messes et communions commencèrent pour durer toute la matinée. C'est bientôt le défilé des 82 processions, des deux cents paroisses représentées. A 10 heures, messe pontificale, puis le panégyrique de N.-D. par Mgr Freppel, l'éloquent député du pays léonais, enfin le moment solennel, inoubliable. Le cardinal Place, remplaçant Mgr Rotelli, au nom du pape Léon XIII, de l'Eglise, monte jusqu'à la statue en pierre, du ^{xiv}^e siècle, et avec amour dépose sur son front la couronne d'or. Soixante

mille pèlerins au moins étaient en ce moment groupés, tous les regards étaient fixés sur un point unique ; on aurait, comme dit le peuple, entendu une mouche voler, tant les cœurs étaient haletants d'émotion. Au ciel seulement on pourra voir spectacle plus beau. « Par le nombre et par la piété, disait plus tard Mgr Freppel, cette manifestation fut incomparable. »

A vêpres, M. le chanoine Cloarec, curé de Saint-Louis de Brest, continua, en langue celtique, les louanges de la Vierge couronnée. C'est la fin. Les processions défilent, les foules s'écoulent, et, dans le bourg consacré à Marie, « *urbs mariana* » la solitude se fait.

A toutes les fêtes du Folgoat, c'est ainsi. La piété règne, le tumulte, le désordre sont inconnus.

Tous les ans, depuis, le 8 septembre, la fête se célèbre avec plus de solennité, la foule est plus nombreuse, la dévotion plus grande. Fréquemment Mgr l'évêque y assiste. Le « pardon » de 1913 aura plus de splendeur. Vingt-cinq ans se seront écoulés, et les dévots de Marie ont voulu célébrer ce vingt-cinquième anniversaire par un congrès en son honneur.

On aura remarqué que, dans ce résumé historique de la vie du Folgoat, nous avons peu parlé de miracles, sinon pour les calamités publiques. Bien que des quantités d'ex-voto aient tapissé, antérieurement à la Révolution, les murs du sanctuaire béni, comme témoignages de guérisons obtenues, nous croyons que c'est surtout pour les grâces intérieures, par les conversions que la sainte Vierge fait ici sentir sa puissante intercession. Il faut avoir confessé au Folgoat pour savoir combien la Mère de

miséricorde parle au cœur des pécheurs. C'est à elle qu'il faut attribuer en grande partie le maintien des vieilles traditions de foi et d'honneur parmi les populations du pays léonais.

Pour que la confiance filiale en N.-D. du Folgoat devienne encore plus profonde, je rappellerai seulement quelques faits :

Un jeune ouvrier du port de Brest était sujet à de violentes attaques d'épilepsie, qui se renouvelaient tous les jours à la même heure. Madame Gloria, sa mère, sur les conseils d'une voisine, dont la fille, également épileptique, avait été guérie par l'intercession de N.-D. du Folgoat, fit vœu de venir en pèlerinage au sanctuaire de la Bonne Mère si son enfant guérissait. Le jour même où elle prit cet engagement, le mal disparut complètement et pour toujours. La relation de cette guérison instantanée est conservée au registre des actes du Rectorat de M. Lahaye. Elle porte la date du 18 décembre 1864 et est signée de neuf témoins.

En 1884, une femme de Plouider, infirme depuis longtemps et ne marchant plus qu'avec l'aide de béquilles, fut portée dans une charrette au Folgoat où elle désirait faire son pèlerinage annuel. Elle pria longtemps devant la statue de N.-D. Sa prière finie, elle se leva seule, se dirigea vers l'autel pour y déposer ses béquilles, puis s'en retourna dans son village, distant de deux lieues, à pied, au milieu d'une troupe de fidèles qui priaient et chantaient le *Magnificat*.

Je sais qu'en 1912 un jeune homme de Ploudaniel, guéri contre toute attente, attribue l'heureuse santé dont il jouit actuellement à la protection de N.-D. Il

peut en être ainsi, mais l'Eglise, toujours prudente, ne se hâte pas de crier au miracle.

Nous n'en avons pas besoin, Dieu merci, pour aimer la douce Vierge du Folgoat.

Comme Salaün, nous sommes à elle — et, au milieu des troubles et des agitations, nous crions avec lui : « Je suis le serviteur de la Vierge Marie.

Vive Marie !

INDULGENCES

Pour répondre au désir des pèlerins, nous donnons le catalogue des indulgences dont les Papes ont enrichi le sanctuaire du Folgoat.

« Ni la grande révolution, ni la suspension du culte n'a fait périmer aucune de ces indulgences » a-t-il été répondu de Rome en 1863.

I. Partielles

Conditions : Faire une visite à l'église et y réciter quelques prières.

Aux fêtes suivantes de la Ste-Vierge.

Annonciation : 100 jours, indulgence accordée par Sixte IV — et 7 ans et 7 quarantaines indulgence accordée par Jules III.

Assomption : 100 j., ind. accord. par Sixte IV et 100 j., ind. accord. par Léon X.

Nativité : 100 j., ind. accord. par Sixte IV et 7 ans et 7 quarant., ind. accord. par Jules III.

Immaculée-Conception : 100 j., ind. accord. par Innocent VIII.

Chaque dimanche de mai : 100 j., indulg. accord. par Pie IX.

A diverses autres fêtes :

Mardi de Pâques : 100 j., indulg. accord. par Innocent VIII — et 100 j., indulg. accord. par Léon X.

Mardi de la Pentecôte : 100 j., indulg. accord. par Innocent VIII.

Mercredi avant la fête du St-Sacrement : 100 j., indulg. accord. par Léon X.

1^{er} dim. d'août : 100 j., indulg. accord. par Sixte IV, et 100 j., indulg. accord. par Léon X.

Dimanche avant la Toussaint : 100 j., indulg. accord. par Innocent VIII.

Toussaint : 100 j., indulg. accord. par Sixte IV.

II. Plénières

Conditions : 1° Faire une visite à l'église du Folgoat et y prier aux intentions du Souverain Pontife. — 2° Se confesser et communier. Il n'est pas nécessaire de faire la sainte communion au Folgoat même.

1° Indulgence plénière accordée pour la visite des sept basiliques de Rome.

On peut la gagner presque tous les jours, mais spécialement :

Aux fêtes de N.-S. ;

Aux fêtes de la Sainte-Vierge ;

Aux fêtes des apôtres et des évangélistes ;

Les premiers dimanches du mois : tous les samedis de chaque semaine ; tous les jours du Carême ; tous les jours de l'Octave de Pâques et de la Pentecôte.

Aux fêtes de la Trinité, du St-Sacrement, de la Toussaint, des Morts, de Noël avec ses fêtes, de la Circoncision, de l'Épiphanie.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire. La messe du lundi pour les morts est privilégiée.

2° Les indulgences de la Portioncule, qui peuvent se gagner depuis la veille du 2 août à midi jusqu'à minuit ce jour là, ou au jour indiqué par l'autorité ecclésiastique.

III. Indulgences plénières spéciales au Folgoat

Pour les stations des cinq dimanches de mai, et le premier dimanche de juin, quand mai n'a que quatre dimanches — indulgence plénière accordée à perpétuité par le pape Pie IX, aux mêmes conditions que précédemment.

N. B. Les personnes qui font les stations fixées par la coutume et dans l'Eglise, et devant les fontaines et calvaires doivent, pour gagner l'indulgence, se confesser, communier et prier aux intentions du Souverain Pontife.

Voyez, pour ces stations, à la page 29. L'indulgence plénière peut se gagner l'un quelconque de ces cinq dimanches, au choix du pèlerin.